

Aide-mémoire inscription – responsable de formation

Volet 1 | ADM-010-86 – Management des organisations policières – 3 crédits

Inscription

Inscription du candidat au volet 1

Important - Inscrire la date d'entrée en fonction du candidat à titre de superviseur et le domaine de supervision : patrouille, enquête ou autre.

1. Inscrire le candidat au volet 1 sur le portail COBA.

Confirmation de cours ENPQ

Réception de la confirmation de cours, d'un modèle de lettre d'emploi et du formulaire d'admission UQTR

Important – La confirmation de cours est envoyée une seule fois par session à l'organisation.

2. Transmettre au candidat :
 - a. La confirmation de cours du volet 1.
 - b. Le formulaire d'admission UQTR.
 - c. Le lien de la Boîte à outils sur le site Web de l'ENPQ, <https://www.enpq.qc.ca/policier/cheminement/boite-a-outils-pfigp>.
3. Compléter la lettre de confirmation de lien d'emploi.
4. Informer votre candidat qu'il doit vous confirmer lorsqu'il débute le cours, volet 1.

Admission UQTR

Formulaire d'admission au Microprogramme de premier cycle en formation initiale en gestion policière (9222)

Transmettre à formuniv@enpq.qc.ca :

5. La lettre de confirmation de lien d'emploi
6. Le formulaire d'admission UQTR complété, incluant :
 - a. Document obligatoire : copie du certificat de naissance de l'état civil du candidat.
 - b. Documents supplémentaires peuvent être requis selon le statut du candidat.

Fin et réussite

Fin et réussite du volet 1

Important – L'attestation de réussite du volet 1 est nécessaire pour l'inscription au volet 2.

7. Le candidat doit vous transmettre l'attestation de réussite du volet 1.
8. Transmettre dès réception l'attestation de réussite du volet 1 de chacun des candidats à formuniv@enpq.qc.ca.

Matériel requis – volet 1

Le candidat doit avoir accès à :

- Ordinateur,
- Connexion internet stable et fonctionnelle.

215-002-25 - Évaluation du risque d'une intervention policière planifiée (formation en ligne) préalable au Volet 2

Inscription

Inscription du candidat au cours

1. Inscrire le candidat au cours 215-002-25 - *Évaluation du risque d'une intervention policière planifiée* (formation en ligne) sur le portail COBA.

Confirmation de cours ENPQ

Important - Aucune confirmation de cours n'est envoyée. Le candidat aura accès au cours dès l'inscription, sur la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle.

Informez le candidat:

2. Son inscription au cours.
3. Aucun lien de test de connexion Moodle est envoyé.
4. Il doit accéder directement au cours sur la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle.

Fin et réussite

Fin et réussite du cours

5. Informer le candidat qu'il doit vous confirmer qu'il a terminé le cours.

Matériel requis

Le candidat doit avoir accès à:

- Ordinateur, pas de téléphone ni tablette.
- Connexion internet stable et fonctionnelle.

Volet 2 | PPU-010-51 – Pratiques policières – 3 crédits

L'inscription au volet 2 sera possible uniquement lorsque l'étudiant aura complété le préalable 215-002-25 – Évaluation du risque d'une intervention policière planifiée.

Inscription

Inscription du candidat au volet 2

1. Inscrire le candidat au volet 2 sur le portail COBA.
2. **Transmettre l'attestation de réussite du volet 1** à formuniv@enpq.qc.ca, si celle-ci n'a pas déjà été transmise.

Confirmation de cours ENPQ

Réception de la confirmation de cours

3. Transmettre au candidat
 - a. La confirmation de cours du volet 2.

Matériel requis – volet 2

Le candidat doit avoir accès à :

- Ordinateur, un ordinateur portable est nécessaire pour la semaine en présence,
- Casque d'écoute et microphone,
- Caméra,
- Connexion internet stable et fonctionnelle.

Volet 3 | PPU-010-52 – Stage supervisé – 6 crédits

Inscription

Inscription du candidat au volet 3

Important - Les volets 2 et 3 peuvent être suivis en parallèle. L'étudiant doit avoir complété et réussi le volet 2 au cours du premier trimestre du volet 3, autrement une interruption de stage est nécessaire. Un candidat inscrit au volet 3, sans avoir préalablement complété le volet 2, doit être inscrit à une prochaine diffusion du volet 2 afin que la demande d'admission au volet 3 soit acceptée.

1. Réserver la place du candidat au volet 3 sur le portail COBA.
 - a. Le candidat doit être dûment nommé superviseur à cette étape. Si le candidat a été inscrit comme policier exerçant des fonctions de supervision, l'organisation devra fournir une nouvelle lettre confirmant le lien d'emploi.
2. Transmettre le nom et les coordonnées du facilitateur à formuniv@enpq.qc.ca.

Confirmation de cours ENPQ

Réception de la confirmation de cours

3. Transmettre au candidat
 - a. La confirmation de cours du volet 3.

Matériel requis – volet 3

Le candidat doit avoir accès à :

- Ordinateur,
- Casque d'écoute et microphone,
- Caméra,
- Connexion internet stable et fonctionnelle.

Besoin d'aide?

Toutes questions

Marie-Andrée Champigny

Agente de soutien administratif

Bureau du registraire et des communications
École nationale de police du Québec

819 293-8631, poste 6400

formuniv@enpq.qc.ca

Questions relatives au cheminement scolaire universitaire

Annick Gélinas

Commis à la gestion des études

Université du Québec à Trois-Rivières
École nationale de police du Québec

819 293-8631, poste 6453

annick.gélinas@uqtr.ca